

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 12 mars 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10 et 11 mars 2021**

**2021 DFPE 64** Subvention (32 162 €) et avenant n° 6 avec l'association Au Fil de la Découverte (15e) pour la halte-garderie 6, rue de Cronstadt (15e).

**Mme Céline HERVIEU, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 10 février 2017 par l'association Au Fil de la Découverte et la Ville de Paris ;

Vu l'avenant n° 3 signé le 24 juin 2019 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2020 la convention susvisée ;

Vu l'avenant n° 5 signé le 30 décembre 2020 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2021 la convention susvisée ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association Au Fil de la Découverte ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 22 février 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Céline HERVIEU, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant n° 6 à la convention, dont le texte est joint à la présente délibération avec l'association Au Fil de la Découverte ayant son siège social 6, rue de Cronstadt (15e), pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 32 162 euros est allouée à l'association Au Fil de la Découverte (N° tiers PARIS ASSO : 20414, N° dossier : 2021\_02246).

Article 3 : La dépense correspondant à cette subvention, sera imputée au chapitre fonctionnel 934, rubrique élémentaire 4221, destination 4221006 (subventions aux structures d'accueil associatives), nature 65748 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2021 et suivantes, sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO